

APPEL À CANDIDATURE

DEVENEZ ACTEUR DE LA TRAME NOIRE DE VOTRE TERRITOIRE

Dans le cadre d'un projet inter Parcs d'envergure regroupant 6 Parcs Naturels Régionaux et 1 Parc National, **votre Parc Naturel Régional du Pilat s'engage dans une démarche pionnière en faveur de la sobriété lumineuse**, indispensable à la protection des ressources énergétiques et environnementales locales. Inscrite dans le concept de la **trame noire**, cette démarche vise à **développer et adapter localement des pratiques de rénovation, d'abaissement et d'extinction de l'éclairage artificiel la nuit**.

La recherche d'économies financières a conduit de plus en plus de communes du Parc à pratiquer l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit et /ou à rénover les points lumineux. Il s'agit de poursuivre ces actions et d'aller au-delà de la recherche d'économies. Réduire la pollution lumineuse liée à l'éclairage est en effet bénéfique en matière de santé pour tous, d'enjeux pour la biodiversité, de qualité de vie sur le territoire. **Cela nécessite d'associer les différents acteurs concernés, dont les acteurs privés** notamment dans le domaine de l'éclairage des enseignes commerciales.

Vous œuvrez au sein d'une entreprise privée du territoire ou vous gérez un site d'activités (industrielles, commerciales, etc.) et vous utilisez l'éclairage artificiel pour mettre en valeur vos vitrines, sécuriser vos locaux et produits, assurer la mobilité de vos usagers et clients ou encore signaler votre activité dans le paysage nocturne ? Vous êtes sensibles aux critères énergétiques, réglementaires et environnementaux liés à la pollution lumineuse, et vous recherchez des informations et des solutions pour améliorer l'éclairage de votre établissement ? Vous avez en projet de rénover tout ou partie des équipements d'éclairage artificiel ?

Le Parc vous propose de vous accompagner dans cette démarche.

Cet accompagnement comprend :

- Une réunion de sensibilisation et de conseils sur les enjeux liés à l'éclairage privé, la réglementation, les solutions techniques et les aides financières.
- Un diagnostic des équipements de l'entreprise ou du site, réalisé par un professionnel de l'éclairage.
- Un dossier technique permettant d'engager le projet de rénovation lumineuse de l'entreprise.

Cet accompagnement est gratuit pour l'entreprise.

Pour en bénéficier, **un appel à candidatures est lancé auprès des entreprises. 5 établissements seulement seront accompagnés.**

Critères de candidature :

1. Présenter un usage professionnel privé de l'éclairage artificiel :

- Illumination d'enseignes, de vitrines, d'ateliers techniques ou de locaux administratifs,
- Éclairage de cheminements extérieurs,
- Éclairage d'espaces de stockage extérieurs,
- Éclairage de parkings.

2. Avoir envie d'agir en faveur de la lutte contre la pollution lumineuse et vouloir rénover tout ou partie de ses équipements d'éclairage artificiel à court terme.

En contrepartie de cet accompagnement, l'entreprise s'engage à :

- Participer à un diagnostic (en soirée) des équipements de l'entreprise ou du site,
- Participer, en septembre 2021, à une réunion de restitution des résultats et de proposition des travaux d'amélioration de l'éclairage de l'établissement,
- Engager les travaux d'amélioration tels que préconisés par le diagnostic.

Pour candidater, écrivez nous par retour de mail ou par courrier avec votre nom, le nom de l'entreprise et ses coordonnées en mentionnant "candidature pour un diagnostic éclairage des extérieurs de mon entreprise" à : Sophie Badoil, Parc du Pilat 2 rue Bénaÿ, 42410 Pélussin et sbadoil@parc-naturel-pilat.fr.

Avant le lundi 01 septembre 2021

Pour plus d'informations sur cet appel à candidatures, vous pouvez contacter Madame Sophie Badoil, par mail à sbadoil@parc-naturel-pilat.fr ou par téléphone au 04 74 87 52 01.

Si vous n'avez pas de projet de rénovation de l'éclairage et souhaitez participer **sans engagement** à la réunion de sensibilisation et de conseils sur les enjeux liés à l'éclairage privé, la réglementation, les solutions techniques et les aides financières, vous pouvez en informer Madame Sophie Badoil aux coordonnées ci-dessus.

ENSEMBLE, AGISSONS POUR LA NUIT NATURELLE DE NOTRE TERRITOIRE.



DAMAC
Parcs naturels
du Massif central